



Extrait du cadastre de 1819, section B : la rade du port de Perros, Pont Couennec et le Colombier (A 440) (AD 22)

IVR53_20062207957NUCB

Auteur de l'illustration : François Richard

Auteur du document reproduit : Richard

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite